

PRIMA



IMMOBILIER

ACHAT- VENTE - LOCATION - ESTIMATION - NEUF ET ANCIEN

Tel: 09-81-06-66-33 / Port : 06-66-70-26-96

www.prima-immobilier.com /E-mail : contact@immobilier-voiron-prima.fr

**HONORAIRES D'AGENCE POUR TRANSACTIONS SUR
IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE**

-Montant inférieur ou égal à 100 000 € : forfait 10000 € TTC

-100 001 € à 150 000 € = 8 % TTC

- 150 001 € à 250 000 € = 7 % TTC

- 250 001 € à 350 000 € = 6 % TTC

- Montant supérieur à 350 001 € = 5 % TTC

Sauf convention contraire, la commission de vente due à l'agence est à la charge du VENDEUR (mandant).